

Procès-Verbal

DATE DE
CONVOCATION :

15 novembre 2024

DATE
PUBLICITE :

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

En exercice : 11

Présents : 08

Absents : 03

Votants : 08

L'an deux mille Vingt-quatre, le jeudi vingt et un novembre, à Dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Christophe CATHUS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Christophe CATHUS, M. Christophe CHAILLOU, M. Nicolas ROUSSEL, M. Martial CHANUT, Mme Roseline GRAZZI, Mme Elodie QUEVAL, Mme ROUSSEAU Brigitte, M. Jean-Michel BZDZINCK

ÉTAIENT ABSENT EXCUSÉ : Mme Brigitte FAURE, M. Christophe MAZEAU, M. Mathieu LEVIGNAT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Elodie QUEVAL

POUVOIR : 0

APPEL ET VALIDATION DU QUORUM

Monsieur le Maire accueille les participants.
Le quorum étant atteint, la séance débute à 19H00.
Fin de la séance : 21H00.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE

Madame Elodie QUEVAL est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PV :

Le 06/01/2025

Le Maire, Christophe CATHUS

La secrétaire de séance, Elodie QUEVAL



ORDRE DU JOUR

APPROBATION du PV du Conseil Municipal du 26 septembre 2024 à l'unanimité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2024-0023 – Délibération : Adhésion à la convention de participation pour le risque « prévoyance » proposée par le CDG24 (Centre de Gestion).

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2024 0008 : participation à la procédure de consultation engagée par le CDG24.

Obligation de l'employeur de participer au 1^{er} janvier 2025. Participation fixée à 12 euros.

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 2

2024-0024- Délibération autorisant le recrutement d'un agent saisonnier pour 2 mois.

Agent d'entretien (en attendant l'ouverture du poste au 01/02/2025). Délibération déjà prise en juillet pour un contrat de 4 mois. (Maximum : 6 mois).

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

2024-0025- Délibération portant création d'emploi.

Pour un emploi d'agent d'entretien 9 heures par semaine au 01/02/2025

Dans la délibération apparaît le tableau des effectifs de la commune qui doit être remis à jour.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

M. Le Maire explique qu'il faut mettre à jour le tableau des effectifs de la commune et fermer 2 postes :

- Adjoint technique principal de 2^{ème} classe : licenciement pour inaptitude physique de l'agent
- Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe : mutation de l'agent

Deux projets de délibérations vont être rédigés et envoyés au Comité Social Territorial (CST) pour avis. Les délibérations définitives seront prises au prochain Conseil.

2024-0026- Délibération : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2023.

M. CHANUT précise qu'il va y avoir une augmentation des tarifs de l'eau et de l'abonnement

Le rapport est consultable en Mairie.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0



QUESTIONS DIVERSES

- Vélo route : M. le Maire présente la carte du futur tracé et précise que les travaux vont débuter très prochainement.
- ECOLE : M. le Maire fait part du courrier de l'Inspectrice d'Académie reçu à la Mairie et précise qu'un rendez-vous est fixé avec les Maires du RPI et l'inspecteur afin de discuter de l'avenir des écoles.
- Point PLUi : M. Le Maire présente le document de la conférence intercommunale des Maires du 20 novembre présentant le dossier d'approbation du PLUi et précise qu'il sera soumis au vote le 26 novembre 2024.
- Adressage : avancement de la certification.
M. Le Maire donne la parole à la secrétaire de Mairie qui explique les étapes du travail à effectuer sur le logiciel de l'Agence Technique Départementale (ATD24) pour terminer la certification de l'adressage de la commune. M. le Maire propose de fermer la mairie au public deux ou trois jours pour terminer le travail (25/11/24, 16/12/24 et 18/12/24)
- SDE24 : Horaires d'allumage de l'éclairage public.
Lors de la signature de la convention avec le SDE24, la programmation des horaires d'allumage des candélabres de la commune avait été fixée. Toute modification doit faire l'objet d'une délibération et d'un arrêté. Une redevance sera également demandée à la commune : 54.50 euros par armoire ou 17.50 euros par foyer.
- Budget 2025 : travaux à prévoir pour demande de devis.
 - Aire de jeux pour les enfants
 - Isolation et réfection du plafond et des murs du hall de l'école + création d'un passage d'accès au grenier pour éviter de passer par le logement communal + isolation et mise en place d'un système de ventilation dans la réserve de la cantine scolaire.
 - Clim logement communal
 - Lave-vaisselle cantine
 - Transformation des anciens WC en local de stockage des vélos de l'école
 - Achat de mobilier urbain (tables, bancs, poubelles et supports vélos) : parc mairie, parc église et cale du Bac
 - Radiateur étage mairie à changer
 - Monument aux morts : nettoyage et restauration des inscriptions.
- Dossier sinistre en cours pour le changement du carreau de la mairie et du volet du logement.
- Carreaux de l'église à changer : Réparation en régie + lasure sur la porte
- Cérémonie des vœux du 10 janvier 2025 à 18H30 : Distribution des invitations mi-décembre avec l'invitation à l'assemblée générale du comité des fêtes du dimanche 19 janvier 2025.
- Toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite à remettre en service pour la location de la salle polyvalente.
- Distribution des colis des aînés : 14 décembre 2024

- Organisation d'une fête le 14 juillet type « auberge espagnole » en partenariat, si elles le souhaitent, avec les associations de la commune. Apéritif offert par la mairie.
Réunion à programmer en début d'année avec les membres des associations.